Vol. XL — Saint-Boniface, Manitoba, 4 Octobre 1911. — No. 48

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis 1.50
Europe 2.00

TARIF DES ANNONCES
Les insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8

AVIS ... 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées:
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Les Catholiques de Langue Française sont au nombre de 74,029.

UNE LETTRE INTÉRESSANTE DE MGR L'ARCHEVEQUE

A l'occasion de la deuxième édition de "La Race Française en Amérique," le très intéressant ouvrage des abbés Desrosiers et Fournet, Sa Grandeur Mgr l'archevêque a envoyé aux auteurs la belle lettre suivante qui est un exposé très clair de la position des Canadiens Français dans l'Ouest:

Chers Messieurs,

"Vous avez fait une œuvre excel lente en publiant l'intéressant livre intitulé "La Race Française en Amérique," et je suis heureux d'apprendre que vous allez en publier une seconde édition en tenant compte des observations bienveillantes qui vous ont été faites

"Je vous remercie cordialement de la part que vous avez faite au groupe français de l'Ouest canadien; nous venons de faire un recensement aussi exact que possible de la population française des diocèses de Saint-Boniface et de Régina, et nous avons trouvé un total de 45.529. En y ajoutant les 18,470 âmes du diocèse de Saint-Albert, et les 10,000 âmes du diocèse de Prince-Albert, chiffres donnés par N N. SS. Legal et Pascal, nous arrivons à un total de 74,029 âmes.

"Il n'y avait pas plus de catholiques de langue française en 1763, lors de la cession du Canada à l'Angleterre par le traité de de Paris!

"Or, ces catholiques de langue française sont organisés en paroises régulières, comme du reste, les catholiques d'autres nationalités, et ils entendent maintenir dans chaque paroisse l'usage du français dans les églises. C'est donc une force toute puissante. Chaque paroisse constitue un château-fort pour la foi et la nationalité; et on peut ajouter, sans crainte, que ces groupes français sont les meilleurs appuis du drapeau britannique, qu'ils ont appris à respecter comme le drapeau du pays, comme le drapeau sacré, défendu par leurs pères au prix de l eur sang.

Seulement, en dehors du Manitoba et de quelques parties de la Saskatchewan et de l'Alberta, le français n'occupe pas, dans l'école, la place à laquelle il a droit, même d'après la loi du pays qui ne le confond pas avec les "langues étrangères."

"Nos compatriotes et même quelques membres de notre clergé oublient trop facilement que nous sommes "chez nous" dans l'Ouest et que nous n'avons pas, nous, d'autre patrie que le Canada: nous avons donc droit de faire enseigner notre langue à nos enfants. La foi des traités, des droits acquis, la constitution même du pays, devraient nous protéger; mais notre meilleure protection c'est la conscience de nos droits, et la force d'âme de les défendre, dans la vie publique comme dans la vie privée, au conseil munipal, à l'école comme dans les parlements, par la parole, la presse et l'action sociale.

"Les hommes d'Etat eux-mêmes doivent comprendre que nous sommes un rempart contre tout danger social et national, et le meilleur appui des institutions du pays, si nous conservons ce qui est propre au génie de notre race; et les hommes d'église admettront facilement que si nous sommes fidèles à notre mission de Porte - Christ nous aurons Dieu pour nous, ce qui nous suffit bien pour espérer en l'avenir.

"Les nations qui n'ont point d'histoire, ou plus qui ont un passé coupable, cherchent naturellement à l'oublier, et voudraient même l'effacer; mais nous qui avons une histoire glorieuse, nous remontons aux sources comme les grands fleuves, et imitant la Sainte Eglise, notre mère, nous faisons, chaque jour, mémoire du passé, pour nous retremper, parce que nous savons que la grande épopée catholique, à travers les siècles, s'alimente chaque jour à la source inépuisable du Calvaire sanglant, passé toujours vivant et toujours fécond C'est ainsi que nous sommes de notre temps, de notre siècle, de notre patrie canadienne, de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toutes nos forces, tout en commémorant les glores découvertes, les travaux héroïques, et les œuvres vivaces des nôtres dans l'Ouest où ils nous ont acquis un droit de cité indiscutable et inaliénable.

"Je vous bénis, chers Messieurs, vous qui écrivez si bien l'histoire, et je souhaite que votre ouvrage, bientôt augmenté et complété, soit gardé, lu même, dans chaque famille des nôtres, comme une prédication et un appel à l'action, pour la défense de nos autels et de nos foyers."

ADELARD, O. M. I"
Arch-de St-Boniface.

L'A. C. J. C.

Nos cercles de l'Association Catholiqe de la Jeunesse Canadienne-française ont réorganisé leurs cadres et repris le cours de leurs séances. Lundi dernier les membres du cercle LaVérenrdye procédèrent à l'élection annuelle de leurs officiers. Presque tous les anciens dignitaires furent reélus à l'unanimité. M. J. A. Beaupré est encore président et M. J. Mondor, vice-président; M J. R Brunet remplace, comme secrétaire, notre ami Jos. Béliveau parti pendant les vacances pour entrer au noviciat des Jésuites M. A. Auger reste trésorier et M. P. Beaubien, conseiller.

La question principale qui sera mise à l'étude pendant l'année qui commence, est l'histoire parlementaire du Canada, depuis la conquête jusqu'à nos jours. Les membres du cercle veulent faire appel à plusieurs jeunes gens à l'esprit ouvert et de bonne volonté qui pourraient et devraient prendre part à leurs travaux. Ils se proposent de faire rayonner leur action dans d'autres centres français du Manitoba et de susciter la création de nouveaux cercles, si la chose est possible. L'ardeur qu'ils montrent dès le début fait espérer que cette année comme l'année dernière, ils feront de la bonne besogne.

• • •

Au cercle Provencher, les officiers sont les suivants: Président, J. Landry; vice-président, C. A. Bohémier: secrétaires, A. de Margerie et C. H. Gauthier; trésorier, E. Désorcy; conseillers, A. Bertrand et J. Beaupré.

On a résolu de faire du cercle Provencher, en même temps qu'un groupe de l'A- C. J. C., un cercle du Parler français. Il ne suffit pas de parler sa langue, il faut la parler bien et bannir de notre langage et de celui de nos compatriotes tout ce qui tendrait à exciter le mépris des étrangers. C'est à quoi veulent s'employer les jeunes du cercle Provencher.

BY RAIL, ... LAKE, WAGHORN'S GUIDE

Le Manitoba

Mercredi, 4 Octobre 1911

LA QUESTION DE LA MARINE

La presse libérale, naguère ministérielle, maintenant oppositionniste, se demande comment M. Borden abordera la question de la marine.

Le parti libéral espère sincèrement que M. Monk et les autres députés conservateurs ou nationalistes de Québec ne pourront s'entendre avec les conservateurs anglais.

Les divergences qui peuvent exister entre M. Monk et M Borden ne nous paraissent pas profondes.

On se souvient que M. Borden a condamné dans les provinces anglaises la politique navale Brodeur, que dénonçait M. Monk dans la province de Québec.

On se souvient que M. Monk pas plus tard encore que dans sa récente campagne de Jacques Cartier, a déclaré qu'il accepterait le verdict du peuple canadien tel qu'exprimé dans un referendum.

La Patrie publie à ce sujet un article qui paraît significatif et qui semble indiquer de quelle manière se dénouera la situation:

"L'Evening Journal" d'Ottawa est inquiet de savoir comment M. Borden pourra prendre dans son cabinet le nombre normal de représentants de la province de Québec, puisque la plupart des candidats en vue sont opposés également à une marine canadienne et à toute contribution à la marine impériale.

M. Borden, dit le "Journal" devra pourtant accepter comme politique navale, l'une ou l'autre de ces alternatives, et peut-être l'une et l'autre, et par suite, il ne devra attendre d'appui ni de M. Monk, ni de M. Forget, ni de M. Nantel, ni de M. Blondin, ni pratiquement d'aucun des députés canadiens-français de Québec.

Le "Journal" manifeste d'inutiles alarmes.

Il est entendu, parmi les membres dirigeants du parti conservateur, à quelque province qu'ils appartiennent, que la question de la marine, qui a causé un conflit d'opinion apparemment irréconciliable, sera résolue de la façon la plus naturelle et la plus concluante au moyen d'un plébiscite.

Le vote populaire décidera si le Canada doit ou non participer à la défense de l'Empire et dans quelle proportion; et dans l'affirmative, quelle forme devra prendre sa participation.

En soumettant la question au peuple, M Borden débarrassera la politique canadienne d'une source de continuels conflits et évitera lui-même toute possibilité d'erreur dans l'orientation de sa propre politique.

Quelle que doive être, en l'espèce, la décision de l'électorat, elle sera accueillie avec la même soumission par tous les partisans de M. Borden, sans en excepter les nationalistes, et le parti conservateur sera dans la suite en parfaite harmonie avec ses alliés

A la vérité, les obstacles que les libéraux feignent d'apercevoir au-devant de M. Borden, ne doivent pas alarmer beaucoup le futur Premier-Ministre, qui n'a aucune raison de craindre de division parmi ses partisans.

Nul ne devrait, en ce moment, traduire mieux le sentiment conservateur-nationaliste que l'hon. Charles Boucher de Boucherville, sénateur et ancien premier-ministre de notre Province. Or, à un journaliste de Montréal, M. de Boucherville a fait hier, la déclaration suivante:

"J'ai une confiance absolue en l'esprit d'équité dont vient de faire preuve la majorité du peuple canadien. M. R. L. Borden est un homme cultivé, qui a des idées larges; les destinées des Canadiens-anglais et des Canadiens français sont en sûreté entre ses mains."

Ce langage de M. de Boucherville, à notre avis, prouve que le parti conservateur est tout disposé à donner un ferme et loyal appui au nouveau régime.

Comme corollaire et conclusion, nous formulons l'espoir que M. Monk fera partie du nouveau cabinet. Car un portefeuille sera offert à l'éminent chef conservateur canadien-français par M. Borden.

Entre M. Borden et M. Monk, ces deux hommes d'honneur et de bonne volonté, il doit y avoir une entente possible—une entente qui sauvegarde toutes les loyautés, toutes les autonomies et toutes les dignités.

NOTES POLITIQUES

Parmi les journaux qui ont le plus droit de se féliciter du résultat des élections, il faut citer l'*Evénement*, de Québec.

Nous avons toujours eu une prédilection spéciale pour ce journal-là!

Il a toujours défendu nos causes.

N'a-t-il pas, jusque dans la dernière campagne, fait un éloquent plaidoyer en faveur des catholiques de l'Ouest?

N'a-t-il pas, au lendemain de la lutte, fait entendre ces paroles vengeresses:

"Sir Wilfrid Laurier, nous n'avons cessé de le répéter, est arrivé au pouvoir en 1896 par une victoire contre les principes. Pour que l'iniquité ne parût pas triompher à jamais, il était bon que l'idole fut réduite en poussière sous les yeux de ceux qui avaient été témoins de ses odieuses spoliations."

Notre confrère, publié au cœur même d'une forteresse ennemie, a toujours fait courageusement le combat. Et nul doute que le revirement du district de Québec lui est dû dans une mesure notable.

• • •

M. A. Champagne, libéral élu dans Battleford, a donné, d'après les dépêches, un *interview* qui laisse à penser que ce député passera du côté de M. Borden.

Si M. Champagne, qui avant le 21 septembre vantait sir Wilfrid Laurier et dénonçait M. Borden, trouve maintenant que M. Borden est un grand homme et que M. Laurier ne vaut rien, il peut passer hardiment du côté conservateur.

Mais nous avouons que l'impression première de ce *right-about-turn* est plutôt mauvaise. Si M. Champagne abandonne M. Laurier parce que M. Laurier es défait, et va trouver M Borden parceque M. Borden est vainqueur, le spectacle ne nous va pas.

Le parti conservateur fera bien de ne pas accueillir avec trop d'empressement ces transfuges. Des acquisitions comme celles-là ne sont pas désirables.

• • •

Avant de prendre le chemin de la Capitale, M. R. L. Borden est allé à Grand Pré, ce célèbre petit coin de terre chanté avec tant d'émotions par Longfellow, annoncer à sa vieille mère presque centenaire la bonne nouvelle de son succès.

La rencontre du futur premier ministre du Canada avec cette femme vénérable a sans doute fait battre son cœur plus fort que le résultat même des élections.

• • •

L'hon. M. Rogers, ministre des Travaux Publics, est parti mardi pour Ottawa, mandé par M. Borden. On désigne couramment M. Rogers comme futur ministre de l'Intérieur.

PROTESTATION

La lettre suivante a été adressée par les membres du cercle Provencher, du collège de Saint-Boniface, au rédacteur du *Soleil de l'Ouest*.

Monsieur le rédacteur du *Soleil de l'Ouest*.

Monsieur,

A leur réunion de dimanche dernier les membres du cercle Provencher, de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française, ont résolu à l'unanimité, sur la proposition de l'un d'entre eux, de protester contre le ton d'un article publié dans le *Soleil de l'Ouest*, le 28 septembre 1911, ayant pour titre "La Question des Ecoles".

Nous ne voulons nullement juger ni les opinions politiques soutenues dans votre journal, ni les démarches que vous suggérez dans cet article, mais nous ne sommes pas habitués, nous, Canadiens-français, à voir des journalistes de langue française, supposés catholiques, dicter une ligne de conduite à notre clergé tant supérieur qu'inférieur. Nous trouvons surtout extrêmement déplacé qu'on critique ses façons d'agir et qu'on mette en doute sa pureté d'intention dans un langage qui rappelle celui d'un écolier mal discipliné.

Nous vous avertissons loyalement que copie de cette lettre sera envoyée au journal le *Manitoba*, et que nous demanderons à son directeur de l'y publier.

Bien à vous,

Le secrétaire du cercle Provencher de l'A. C. J. C.

• • •

Les membres du cercle LaVérendrye ayant appris, à leur réunion de lundi dernier, le 2 octobre, l'envoi de la lettre qu'on vient de lire, tiennent à joindre leur protestation à celle de leurs camarades. Ils se demandent où veulent en venir les directeurs du *Soleil de l'Ouest* en laissant à leur journal le ton irrespectueusement caustique, ou même lourdement anticlérical, qu'il semble prendre depuis quelque temps.

M. R. L. Borden

LE FUTUR PREMIER MINISTRE DU CANADA

Voici la biographie de celui que par son verdict du 21 septembre, le peuple du Canada s'est choisi comme premier-ministre.

M. Robert Laird Borden, l'ex-chef de l'Opposition, est né à Grand Pré, Nouvelle-Ecosse, le 26 juin 1854. C'était le premier enfant de Andrew Borden et Eunice Laird Son père fut un loyaliste convaincu, tandis que les ancêtres de sa mère furent au nombre de ceux qui, venus d'Angleterre en cette libre terre d'Amérique, secouèrent en 1774, audelà de la ligne quarante-cinquième, le joug de la Grande-Bretagne. Il fit ses premières études à l'académie connue sous le non de "Acacia Villa", dans la petite ville de Horton. A peine avait-il quatorze-ans qu'il devenait l'un des professeurs de cette institution, position qu'il conserva de 1869 à 1873.

En 1873 M Borden était nommé professeur à l'Institut Glenwood, de Matawan, New-Jersey. Il y enseigna pendant deux ans les classiques et les mathématiques.

Ayant ensuite décidé de se livrer à l'étude du droit, il retourna à Halifax. Il fit son stage dans l'étude légale de MM. Watherbe et Graham. En 1878 il était admis à la pratique de la profession d'avocat qu'il exerça, seul, jusqu'à 1880. A cette époque il pratiqua en société avec M. J.-P. Chipman, de Kent ville. En 1882, alors que Sir John Thompson fut nommé juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, il fut appelé à faire partie de la société légale qu'avait fondée cette éminent juriste, étude dont il devint bientôt la tête dirigeante après la retraite de Sir Charles Hibbert Tupper et de M. Graham La société dont il faisait partie prit alors le nom de "Borden, Ritchie, Parker et Chisholm."

Durant toutes les années qu'il s'adonna à la pratique exclusive du droit, il fut l'un des membres les plu réputés du barreau de sa province. Il fut l'aviseur de la plupart des grandes corporations faisant affaires dans la Nouvelle-Ecosse. Durant toute sa carrière légale, il fut la personnification même de la ponctualité, "la politesse des rois" est-il dit quelque part, de la bienveillance, du travail ardu et persévérant et aussi, ajoutons-le, car c'est là une de ses principales qualités, du soin dans les détails.

Ses succès devant les tribunaux de son pays le prédestinaient nécessairement à la politique. Ce n'est pas sans une certaine réticence toutefois qu'on le décida à entrer dans cette Galère.

Aux élections générales de 1895, celles qui virent l'avènement au pouvoir de Sir Wilfrid Laurier et du parti libéral, les conservateurs d'Halifax finirent par l'induire à accepter la candidature pour l'une des divisions de cette ville. Le succès lui sourit là comme il lui avait souri jusqu'alors dans tout ce qu'il avait entrepris Il fut également l'élu de sa circonscription électorale aux élections générales de 1900.

En 1904, pour la première et la seule fois depuis, il but à l'amer calice de la défaite, la Nouvelle-Ecosse toute entière s'étant rangée sous l'étendard du parti libéral. Ayant été choisi, quelques années auparavant dès 1901 comme le chef de la noble opposition de Sa Majesté, un de ses lieutenants, M Kidd, qui venait d'être élu dans Carleton, résigna en sa faveur. Il fut facilement élu à l'élection partielle qui s'en suivit. Aux élections générales de 1908, comme à celles de 1911, les électeurs de sa division de Halifax, après l'avoir délaissé durant une session, lui renouvelèrent leur confiance.

En Chambre des Communes, par son attitude toujours correcte, mais ferme quand il le fallait il sut s'attirer le respect de tous et chacun de ceux qui l'entouraient, admirateurs comme adversaires. C'est avant tout un dialecticien. Il continuera brillamment, croyons-nous, la série des grands hommes d'état de son parti qui furent appelés tour à tour à la gouverne de la chose publique au Canada.

UN TOUT PETIT MOT

Le *Soleil de l'Ouest*, qui ne peut naturellement accepter avec dignité la défaite de son parti, fait la loi au clergé et à M. Borden au sujet de nos écoles!!!

Ce cher *Soleil de l'Ouest* !

Il n'est pas probable cependant que le clergé, s'occupant de questions religieuses et nationales, prenne l'avis de M. Noé Chevrier et de son fils Horace,

Il n'est pas probable non plus que M. Borden, chef de l'Etat, demande des conseils à M. Noé Chevrier et à son fils Horace.

Il n'est pas probable que le nouveau gouvernement fédéral soit très effrayé de ce que peuvent dire et écrire M. Noé Chevrier et son fils Horace.

Il n'est pas probable que les catholiques du Manitoba, libéraux ou conservateurs, fassent autre chose que rire de la purée dans laquelle se trouvent M Noé Chevrier et son fils Horace

Craintes Pueriles

Nous lisons dans la "Gazette" "Quelques fonctionnaires du Pénitencier de Saint-Vincent de Paul, di ton, ont donné leur démission, à la suite du changement de gouvernement. Si la nouvelle est vraie, il faut croire que ces gens avaient la conscience troublée par le souvenir de ce qui s'est passé après 1896. Aucun serviteur public qui a convenablement fait son devoir ne doit craindre d'être congédié par le prochain gouvernement. Les conservateurs n'ont pas combattu pour l'amour de quelques misérables emplois."

Sir Wilfrid et M. Borden

ILS SE SONT RENCONTRÉS, LUNDI SOIR, AU DINER DU GOUVERNEUR.

Ottawa, 26.—La première rencontre depuis les élections entre Sir Wilfrid Laurier et M. Borden, a eu lieu, hier soir, à un dîner d'adieu du gouverneur-général Lord Grey à Rideau Hall. Elle a été des plus cordiales. Ils ont échangé des poignées de main comme de vieux amis Sir Wilfrid a félicité M. Borden et celui-ci l'a remercié.

REVUE DE LA PRESSE

La Presse

S'il faut en croire les premières nouvelles qui nous arrivent de l'élection de Gaspé, l'hon. M. Lemieux serait défait par une assez forte majorité. Son adversaire, le Dr Gauthier, après avoir commencé la lutte oppositionniste, la finit ministérielle. Cela explique tout.. Les électeurs de Gaspé aiment mieux être du côté du manche.

• • •

Le Canada

Dans la surprise et l'étourdissement de la défaite, notre pensée est allé d'abord au parti libéral et à son chef.

Néanmoins, il convient de féliciter ceux de nos amis qui sont restés debout et dont la vaillance a arraché une élection, dans leur comté respectif, à des influences et à un mouvement d'opinion qui ont balayé le reste du pays.

A ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, nous adressons nos plus cordiales sympathies et nos plus sincères remerciements.

• • •

L'Action Sociale

C'est la première fois, croyons-nous, dans l'histoire politique des Etats-Unis, que le vote de l'électorat du Canada a pour effet de modifier, d'une façon aussi importante, le programme d'une campagne présidentielle. La réciprocité était le premier article du programme de Taft pour sa campagne de 1912.

• • •

Le Courrier de l'Ouest

L'hon. M. Oliver estvictorieux dans le district fédéral d'Edmonton.

Dans la ville l'hon. Oliver a perdu un certain nombre de voix sur 1908, mais il remporte la victoire partout, à la campagne.

• • •

Le Devoir

La Presse a mal dormi, jeudi soir. Elle commence à sentir le vent froid de l'opposition, et les frissons courent sur son échine de bête habituée à lécher les pieds des ministériels. Elle a perdu son apparente bonne humeur qui la faisait parfois passer pour une bonne fille; et dès hier après-midi, elle a eu un premier accès de colère.

• • •

L'Evénement

L'héritage des MacDonald et des Tupper échoit, de par les desseins de la Providence et le sort des armes, à M. R. L. Borden. Nous savons qu'il en sera digne en tout point, et nous le saluons avec une joie, d'autant plus sincère qu'il nous a déjà donné des preuves qu'il comprenait la mentalité et les aspirations du peuple canadien-français.

Nous saluons en même temps ses plus nobles suivants, M. F. D. Monk, le distingué défenseur de notre autonomie, M. L. P. Pelletier, le puissant lutteur qui vient de vaincre les hordes ennemies dans un de leurs plus vieux chateauforts. M. le docteur Paquet, le soldat toujours prêt à défendre les bonnes causes, et, the last but not the least, ce jeune chevalier sans peur et sans reproche, M. P. E. Blondin, la terreur et le châtiment des voleurs publics.

Les causes qui nous sont chères sont entre bonnes mains, et l'aube d'un jour glorieux se lève sur le Canada, ce doux pays de nos amours!

Condoleances

A une reunion conjointe du Choeur de la Cathédrale et du Choeur des Dames, de St. Boniface, tenue le 27 septembre, 1911 les résolutions suivantes de condoléances ont été adoptées:

Proposé par M. C. C. Bernier, secondé par M. J. H. Clément,

Que les membres de ce Choeur ont appris avec une bien vive douleur le décès de l'épouse de M. L. N. Bétournay, un ancien membre du Choeur, le frappant ainsi dans ses affections les plus chères, atteignant de plus ses beaux-frères MM. Albert Bétournay et Jos Senez, deux de ses membres les plus actifs;

Que ce Choeur présente à M. L. N. Bétournay et à la famille ses plus sincères et affectueuses sympathies;

Que copie des présentes soit transmise à M. L. N. Bétournay et aux journaux locaux.

SECRÉTAIRE.

• • •

Proposé par M. C. C, Bernier, secondé par M. J. H. Clément,

Que c'est avec un profond regret que les membres de ce Choeur ont appris la mort de Madame Ildège St. Jean, épouse de M. Ildège St. Jean et belle-soeur de Madame J. J. Lauzon, membre actif du Choeur.

Que les membres de ce choeur présentent leurs plus vifs témoignage de sympathies à M. St. Jean et à Madame Lauzon;

Que copie de la présente résolution soit transmise à M. St. Jean et à Madame Lauzon, ainsi qu'aux journaux locaux.

SECRÉTAIRE.

La Guerre

La guerre vient d'éclater, avec toutes ses horreurs, entre l'Italie et la Turquie.

Nous avouons que nous ne sommes pas assez renseignés sur la nature du conflit turco-italien pour essayer de renseigner dès maintenant nos lecteurs.

L'Italie s'est jetée bien vivement dans une guerre qui peut entraîner l'Europe toute entière.

Elle aura certainement des succès maritimes contre une puissance dont la flotte est très inférieure à la sienne, mais qui peut prévoir toutes les représailles que la Turquie exercera contre elle?

Est-ce que les massacres des chrétiens ne vont recommencer en Albanie et en Palestine? Voilà l'angoissante question qui se pose aujourd'hui.

Mariages Prochains

On annonce, pour le 7 octobre, le mariage, en l'église du Sacré-Cœur, à Winnipeg, de mademoiselle Jeanne Loiseau, de Winnipeg, avec M. Maurice Dumousseau.

• • •

On annonce, pour jeudi, le 5 octobre, le mariage de mademoiselle Agnès Daigneault, fille de M. William Daignault, de cette ville, à monsieur Guillaume J. Charette, de St. Malo. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la cathédrale de Saint-Boniface.

Cité de St. Boniface

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire le travail ci-dessous mentionné à moins qu'une pétition telle que ci-après mentionnée soit reçue, à être payé par taxes spéciales l'ouvrage suivant.

Un trottoir en madrier de 5 p. 4 p. de largeur sur l'Avenue Linden, de l'Avenue Schultz au lot 25, Bloc 2, Plan 385. Coût approximatif $[illegible].

La Cité émettra des débentures d'améliorations locales jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût du dit ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle uniforme de frontage sur les propriétés ayant front sur la rue sur laquelle le dit ouvrage sera fait, jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq pour cent par an sur la dette crée, et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Dans le cas de trottoir sur un côté de la rue seulement la cotisation sera prélevée sur les propriétés ayant front sur ce coté là de la rue seulement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cette ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Cité de St. Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever la taxe spéciale de frontage telle que ci-dessus.

St. Boniface, le 4 octobre, 1911.

(Par Ordre)
J. B. COTE,
Greffier.

Occasion Exceptionnelle

Pour couple marie ou jeune homme ayant l'intention de s'etablir,

Je céderais ma boulangerie située à Somerset. Bien au centre du pays, seule boulangerie dans le village, à 50 verges de la station, bonne clientèle, pas de crédit, 4 trains par jour chaque train arrêtant 20 minutes, ce qui donne l'occasion aux voyageurs d'acheter du pain et de la patisserie pouvant servir de lunch pour les voyageurs.

Bonne occasion pour le premier acquéreur. Le matériel est en bon état et au complet, ne manquant que les bras pour travailler, cause de départ, obligé de rentrer en France pour arrangements de famille très urgent. Première et dernière annonce, si quelqu'un est intéressé, répondre dans la semaine, arrangements faciles pour le payment. Pour tous renseignements s'adresser à la boulangerie de

O. GROS,
Somerset
Manitoba

A Vendre

Engin à vapeur avec moulin à battre et casseur, le tout en bon état. S'adresser à M NAPOLEON PRINCE.

St Boniface.

J. M. Copeland, de Dayton, Ohio, acheta une bouteille du Remède Chamberlain pour la Toux, pour son petit garçon, qui avait le rhume, et avant que la bouteille ne fut vidée, l'enfant était guéri. Est-ce que ceci ne vaut pas mieux que payer un compte de cinq piastres au médecin. En vente chez R. A. McRuer, St. Boniface.

MANITOBA
La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées.

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à:

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba

FRANCE—MAROC—ALLEMAGNE

Paris, 29.—Une note semi-officielle, qui a été publiée cet après-midi, dit que les négociations relatives à la question du Maroc sont entrées dans une phase nouvelle, au cours de l'entrevue de M. de Kiderlen-Waechter, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, avec M. Jules Cambon, l'ambassadeur français à Berlin. Cette entrevue a eu lieu hier et son résultat promet une entente prochaine entre le gouvernement de France et celui du Kaiser.

Francfort-sur-le-Mein, Allemagne, 29.—Le correspondant berlinois du "Frankfurter Zeitung" annonce que la France et l'Allemagne sont tombées d'accord sur tous les points excepté un, et que l'entente assure les droits économiques de l'Allemagne au Maroc.

"Le peu de temps qu'il a fallu à l'Allemagne pour préparer sa réponse à la France, dit le correspondant, indique le progrès des négociations franco-allemandes."

L'ARMÉE FRANÇAISE

Issoudun, (Indre) 27.—M. Klotz, ministre des finances, au cours d'un banquet, a prononcé un discours dans lequel il a retracé l'œuvre militaire accomplie par la république.

Il a dit qu'en temps de guerre la France disposait de quatre millions cinq cent mille combattants, dont deux millions huit cent mille instruits et parfaitement équipés.

Il a rendu hommage au patriotisme des aviateurs.

Les critiques militaires qui ont assisté aux grandes manœuvres françaises de l'Est, sont unanimes pour déclarer que jamais l'armée française n'a atteint un si haut degré de préparation à la guerre, ni n'a fait preuve d'un esprit militaire plus ardent qu'au cours des opérations difficiles et compliquées qui se sont déroulées autour de Belfort. Ils disent que ces opérations ont été les plus brillantes qui aient jamais eu lieu en France.

L'ARTILLERIE

Un officier d'artillerie étranger des plus distingués a déclaré à un journaliste qu'il avait été grandement étonné de la rapidité des mouvements des batteries de campagnes de l'artillerie française.

Il a ajouté que le canon de 75 millimètres était, sans aucun doute, le meilleur de l'Europe.

Ce canon tire de vingt à vingt-cinq coups à la minute, et chaque pièce est approvisionnée à 3,000 coups.

Le même officier, qui est considéré comme une haute autorité en ce qui concerne les questions militaires, a loué avec enthousiasme l'infanterie française.

Il a dit que l'armée française était complètement préparée pour une campagne d'hiver, ce qui n'est pas le cas—a-t-il ajouté—pour l'armée allemande.

Les généraux français se souviennent que la brillante campagne du maréchal de Turenne en Alsace eut lieu au milieu d'un hiver extrêmement rigoureux, que la grande victoire d'Austerlitz a été remportée le 2 décembre 1805 et que celle d'Eylau (février 1807) eut lieu au milieu d'une tempête de neige.

BESOIN D'ARGENT

New-York, 29—Un câblogramme de Paris, adressé au "World" dit que les capitalistes allemands ont demandé à M. J. Pierpont Morgan de prêter l'argent nécessaire pour que l'Allemagne puisse éviter toute panique financière. M. Morgan a consenti à prêter l'argent à 7 pour cent et à cette condition-ci: le gouvernement allemand devra accepter les propositions de la France relatives au Maroc et au Congo.

Le millionnaire américain croit que le fait d'accepter les propositions de la France sera pour l'Allemagne un bienfait puisque cela aura de nature à donner un grand essor aux affaires.

Les banquiers et les diplomates disent que si cette nouvelle est fondée, l'Allemagne a "bluffé" et qu'elle ne peut entreprendre la guerre, n'ayant pas ce qu'il faut, c'est-à-dire l'argent.

MARIAGES

SUMNER—PRUD'HOMME

Hier matin, à 9 heures, a été célébré, à la cathédrale, le mariage de mademoiselle Eléonore Prud'homme, fille de Son Honneur le juge Prud'homme, avec monsieur Edwin H. Sumner.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux mariés par Mgr Dugas.

M. le juge Prud'homme accompagnait sa fille; M. Sumner était accompagné de M. de La Plante.

Il y eut musique pendant la cérémonie.

Monsieur et madame Sumner sont partis dans la matinée pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Saskatoon.

Nous offrons à monsieur et à madame Sumner nos meilleurs voeux de bonheur.

DUSSAULT—BRISSON

M. Camille Dussault, comptable à l'hôtel-de-ville, épousait lundi dernier Mademoiselle Brisson, aussi de Saint-Boniface.

Samedi soir, les nombreux amis de M. Dussault lui ont présenté leurs souhaits, avec en plus, de substantiels cadeaux.

Nous nous unissons à ces amis et présentons nos voeux de bonheur à M. et Mme Dussault.

COUTURE—DESMARAIS

Dimanche dernier les amis de M. Henri Couture, fils de M. Pierre Couture lui ont présenté une jolie bourse à l'occasion de son futur mariage avec Mademoiselle Eva Desmarais, de Keewatin Ont., qui a eu lieu hier.

Nos voeux de bonheur accompagnent le nouveau couple.

Chez Nous ET Autour de Nous

—L'annonce des Librairies Kéroack à la troisième page, intéressera tous les lecteurs,

—Aux lecteurs du *Manitoba*: s'il vous plait, nous faire parvenir le montant de votre abonnement qui est déjà dû.

—Il est de nouveau question d'intaller le gaz dans nos maisons à Saint-Boniface. Une offre sera faite au Conseil, dit-on.

—Modiste de robes, 1ère classe, demi travail, à faire chez elle. Réparations, ouvrage garanti, Prix modérés. No. 88 rue Aubert, St-Boniface.

—On demande jeune homme pour débuter dans une banque, doit parler les deux langues S'adresser à La Banque Northern Crown, St. Boniface.

—Nous avons le plaisir de vous annoncer que M. J. A. Brunet, ouvrira le 5 octobre courant un étal de boucher, 225 Chemin Ste-Marie, à la porte voisine de Hence & Rodrigue, Epiciers.

—A Vendre—2 lots 40x125, sur l'Avenue Provencher. Aussi une terre de 160 acres à 7 milles de Dufresne (Man.) à $12.00 l'acre; facilités de paiement. S'adresser à M. Auguste Gay, 71 rue Masson, St-Boniface.

—Avis aux voyageurs: Les personnes désireuses de faire le voyage en Europe feront bien de s'adresser à M. Cléophas Marcoux, agent canadien du C. P. R qui est autorisé à vendre des billets sur toutes les lignes traversant l'Océan.

—Jeudi, vendredi et samedi, le soir, et samedi après-midi, au Théâtre Walker, la troupe d'opéra Sheehan, le grand ténor américain occupant le premier rôle; les trois premiers soirs de la semaine prochaine "Grave Van Studdeford", et les 12-13-14 "Mother", par Laurence D'Orsay, le grand acteur anglais.

—M. J. W. Poisson, autrefois professeur à Montréal, vient d'inaugurer des cours du jour et du soir pour l'enseignement de toutes les matières commerciales: sténographie, clavigraphie, arithmétique, comptabilité, correspondance, anglais, français, etc.. Enseignement individuel, méthodes rapides, prix modérés. Attention spéciale accordée aux élèves dont l'éducation a été négligée. On peut s'inscrire dès à maintenant en s'adressant à J. W. Poisson, 75 Notre-Dame Est, Winnipeg.

—A Louer ou à Vendre deux maisons neuves rue des Meuron, complètement modernes, livrables le 15 octobre 1911. Prix de vente $4500, avec termes faciles; loyer $25 par mois. S'adresser à Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau. Téléphone 9068.

—Nous annonçons mercredi le décès de notre concitoyen M. Narcisse Beaulieu. La nouvelle, qui nous était parvenue par deux voies différentes, et qui a circulé assez librement dans la ville mardi dernier, était fausse, très heureusement. Nous rectifions donc avec empressement et profitons de l'occasion pour souhaiter au vénérable octogénaire de ne pas obliger de longtemps les journaux à insérer l'évé nement.

—Le Révérend Père Gladu, O. M. I., atteignait ses 72 ans la semaine dernière Le Révérend Père Gladu est un vétéran du journalisme canadien, puisque dès 1864, étant notaire, il rédigeait le *Courrier de St. Hyacinthe*; et sous sa direction, *L'Ami du Foyer* pénètre aujourd'hui dans toutes nos familles où il apporte un parfum de piété et de saine gaieté.